

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf janvier à seize heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 25-01-2019

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON. M. Lionel TARDY.

Absente excusée : Mme Nadège CETTOUR.

1. Jeannine GENEIX nommée secrétaire de séance.
Propositions des procès-verbaux des 7 et 18 décembre 2018 envoyées par mail, seront approuvées la prochaine fois.
2. Petites cités de caractères®, accompagnement par le CAUE pour l'étude de programmation et SPR,
Délibération n°1

Josy Olivier, maire, présente la convention de partenariat concernant l'accompagnement de la commune par le CAUE des Hautes-Alpes dans la démarche de recrutement d'un prestataire pour l'élaboration de l'étude de programmation et de site patrimonial remarquable (SPR).

Elle propose la signature de cette convention d'un montant de 3 900 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

Autorise la maire à signer cette convention

3. Vérification des poteaux incendies, convention SDIS
Délibération n°2

Josy Olivier, maire, présente la convention de prestation de service avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) concernant les vérifications techniques des points d'eau incendie (PEI).

Elle propose la signature de cette convention avec le SDIS pour une participation financière de 30 € par PEI (25 à Rosans).

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

Autorise la maire à signer cette convention

4. Exécution des budgets 2018 (Restes à réaliser en 2019), projets 2019 (travaux, demandes de subventions, etc.)
5. Questions diverses

La séance publique est levée à 17 h 30. Vu le présent compte-rendu, Le 05-02-2019. Madame OLIVIER, maire.